

### Stationnement durant le projet de piétonnisation

Du **21 juin au 4 octobre 2024**, une portion de la rue Saint-Charles Ouest sera piétonne entre les rues Saint-Sylvestre et Saint-Jacques.

Les stationnements municipaux suivants (voir carte ci-dessous) seront disponibles gratuitement :

- Stationnement Saint-Alexandre, face au 77, rue Saint-Alexandre (30 places);
- Stationnement Bord-de-l'Eau, accessible via Bord-de-l'Eau près de l'intersection de la rue Saint-Alexandre (20 places);
- Stationnement Saint-Antoine, face au 117, rue Saint-Charles Ouest (22 places), accessible via Grant ou Saint-Alexandre;
- Stationnement Chaboillez, accessible par la rue Bord-de-l'Eau (près de l'intersection Grant) ou face au 32, rue Saint-Charles Ouest (149 places);
- Stationnement de Chambly, accessible face au 68, rue Charlotte ou par le chemin de Chambly (30 places).
- Stationnement du Centre de services scolaire Marie-Victorin, au 13, rue Saint-Laurent Est (au coin du chemin de Chambly) est accessible du lundi au vendredi après 16 h et la fin de semaine en tout temps.
- À l'ouest de la Zone festive, un stationnement incitatif additionnel avec 60 places est mis à votre disposition, dès 19 h, du mardi au jeudi, dès 16 h le vendredi, ou en tout temps, le samedi et le dimanche. Ce stationnement des **Centres dentaires Lapointe** est situé au 116, rue Guilbault.

